

Responsable de centre de profit

Appellations couramment utilisées

Chef d'Agence - Directeur de pôle d'activité - Directeur des opérations - Chef de pôle - Directeur de laboratoire

Appellations équivalentes en anglais

Business Unit Manager

Description synthétique

Responsable du développement de son entité, il met en oeuvre dans son secteur géographique ou dans son domaine d'activité, la réalisation des objectifs de l'entreprise définis par la direction ou avec elle.

Activités principales

- Animer et coordonner son équipe
- Développer la clientèle et conquérir de nouveaux clients
- Evaluer et optimiser les moyens techniques, organisationnels et humains
- Favoriser le développement des procédures et des méthodologies
- Mettre en oeuvre la réflexion stratégique sur l'évolution d'un marché, d'un métier ou d'une équipe, anticiper et conduire les adaptations nécessaires
- Fixer les objectifs et les différents indicateurs (budget, commande, facturation, compte client, résultat), anticiper les dérives
- Favoriser et accompagner les synergies avec les différentes entités de la société
- Anticiper, superviser et gérer les risques techniques, financiers, juridiques, contractuels ou client...
- Participer au recrutement (en fonction de l'organisation) et à l'évolution de son équipe (parcours, formation, compétences)

Activités accessoires

- Participer à des colloques ou séminaires prospectifs sur l'évolution de la profession ou du secteur d'activité qui lui est confié
- Animer des formations

Savoir-faire spécifique nécessaire

Disposer d'une approche organisationnelle : Elaboration et suivi d'un budget, planification et organisation de la charge de travail

Réaliser une veille technique et concurrentielle

Analyser le marché, les points faibles et points forts, définir des objectifs accessibles, des plans d'actions (développement d'activités)

Connaissances spécifiques requises

- Connaissances techniques de son domaine d'activité
- Connaissances juridiques liées au domaine d'intervention : loi MOP, droit de l'environnement, droit de la construction...
- Connaissances contractuelles (aspects techniques et montages contractuels)
- Maîtrise de la gestion analytique (budget, projet...)

Prérequis (expérience, diplômes, certifications ou habilitations particulières)

- Généralement, issu d'une Ecole d'ingénieur, avec une expérience de 5 à 10 ans dans une fonction opérationnelle (durée requise liée à la taille du centre de profit)
- Formation éventuelle en fonction du secteur d'activités et de l'organisation de la société permettant l'exercice du droit à titre accessoire